

DES PROCÉDURES SIMPLES POUR INVESTIR

L'investissement minier au Mali est régi par le Code minier qui établit deux régimes au Mali : le régime des mines et le régime des carrières.

Chaque régime renferme des niveaux d'investissement et des obligations particulières vis à vis de l'Etat. **Les procédures d'attribution sont pensées pour garantir la plus grande transparence dans les octrois. En effet, dorénavant au Mali, les permis de recherche et d'exploitation de petite et grande mine sont octroyés par un décret pris en Conseil des ministres.**

Il faut retenir que le régime des mines est subdivisé en « grande mine » et « petite mine ». la superficie, le niveau d'investissement, les types de taxes et impôts, sont les éléments de différenciation entre une grande et une petite mine.

Pour les grandes mines, l'octroi par l'Etat du permis d'exploitation lui donne droit à une participation gratuite fixée à dix pour cent (10%) minimum du capital de la société d'exploitation.

L'Etat a l'option d'augmenter sa participation dans la société d'exploitation par l'achat en numéraire d'une participation complémentaire à concurrence de vingt pour cent (20%) appelée « participation en numéraire ».

Les nationaux se voient réserver une participation minimum de 5%.

Les titres miniers prévus par le Code minier sont :

- > l'autorisation d'exploration ;
- > le permis de recherche ;
- > le permis d'exploitation artisanale ;
- > le permis d'exploitation de petite mine ;
- > le permis d'exploitation de grande mine.

Les procédures d'attribution d'un des titres miniers sont précisées par le Code minier et le Décret d'application à télécharger sur www.mines.gouv.ml



RÉPUBLIQUE DU MALI
Ministère des Mines

Cité Administrative, Batiment 3, Bamako, Mali
mines.gouv.ml / +223 20 01 35 00



MALI

PAYS MINIER PAR EXCELLENCE

UN SECTEUR STRATÉGIQUES DES OPPORTUNITÉS DURABLES



Le Mali a un potentiel géologique significatif avec une grande diversité de substances minérales qui, si elles sont bien exploitées de manière rentable pour le pays et les partenaires éventuels, pourraient permettre au Mali d'être l'un des leaders des pays producteurs de minéraux en Afrique et dans le monde.

C'est un pays qui détient un potentiel important de substances minérales comme : **l'Or, le Lithium, la Bauxite, le Phosphate, l'Uranium, le Calcaire, le Gypse, le Marbre, le Sel gemme, le Manganèse, le Fer, le Plomb, le Zinc ou encore le Diamants** etc.

Situé en Afrique de l'Ouest, le Mali est un acteur majeur de l'industrie minière grâce à sa production moyenne d'or d'environ 60 tonnes par an. Il accueille de grands groupes miniers du monde entier dans les domaines de l'exploration, de l'exploitation aussi bien de l'or que d'autres substances comme le lithium, le fer etc.

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Le secteur minier malien se positionne aujourd'hui comme **l'un des moteurs essentiels de la croissance nationale et régionale**. Avec des ressources variées, le pays offre un potentiel encore largement sous-exploité. Les réformes récentes ont renforcé la transparence et la sécurité juridique, créant un environnement propice aux investisseurs. Investir donc dans les mines au Mali, c'est participer à une dynamique durable alliant rentabilité et développement.

Dans l'Ouest et le Sud du Mali, les formations paléoprotérozoïques du craton ouest-africain sont reconnues pour leur potentiel minier significatif comme en témoigne la présence de plusieurs exploitations minières tels que Sadiola, Gara, Yalea, Loulo, Fekola, Morila, Syama, Komana, etc.

Aujourd'hui, l'or représente la majorité des opérations minières avec environ 60 tonnes par an.

Dans ces 2 zones, nous avons plusieurs autres projets en phases d'exploration ; de la recherche préliminaire aux phases avancées qui couvrent également (non seulement l'or) mais d'autres matières premières telles que le lithium, polymétaux etc.

Aujourd'hui, l'or représente la majorité des exploitations minières avec un peu plus de 60 tonnes par an. Cette production est concentrée dans le Sud et l'Ouest du Mali (les localités de Kayes, Sikasso et Koulikoro).



CAP SUR LA TRANSFORMATION LOCALE

La vision d'un secteur minier performant se conjugue **avec le défi de la transformation locale et du développement d'une chaîne de valeur intégrée**.

Pour ouvrir la voie à une nouvelle ère de valorisation minière, le Mali mise sur des projets d'envergure comme la construction d'une raffinerie nationale d'or et d'autres unités de transformation et/ou de traitement, offrant ainsi aux investisseurs l'opportunité de capter une plus grande part de la valeur ajoutée.

Parallèlement, les besoins croissants en logistique, services spécialisés et technologies minières créent un marché dynamique pour les entreprises innovantes.

Avec sa loi sur le contenu local, le Mali espère renforcer le tissu des partenariats avec les acteurs locaux performants et à la hauteur des défis du secteur minier.